

Justin Turpel

Député

19.03.2014

Motion

La Chambre des Députés

- étant profondément préoccupé par les causes et les effets des changements climatiques ;
- considérant la nécessité de maintenir la hausse de la température globale sous le seuil des 2 ° Celsius, tel que convenu par l'Union européenne ;
- considérant que cet objectif nécessite un accord visant à décarboner notre économie et transformer notre système énergétique par une réduction considérable de la consommation énergétique et une augmentation de la production issue de sources renouvelables ;
- constatant que la proposition de 40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre actuellement sur la table n'est pas suffisante pour faire face au danger qui menace notre planète ;

invite le Gouvernement

- à plaider pour que le Conseil européen soutienne un plan d'action à la hauteur de cet enjeu, visant :
 - a) une réduction des émissions internes de l'Union d'au moins 55%
 - b) des objectifs contraignants de 45% d'énergie renouvelable et
 - c) 40% d'économie d'énergie d'ici 2030.

